



REVUE DE PRESSE
Mercredi 07 Août 2019



■ C'est une pièce essentielle dans les petites communes ■ Mais recruter une secrétaire relève du défi
■ Le type de contrat, la multiplicité des tâches et la rémunération expliquent le faible engouement.

Secrétaires de mairie: le difficile recrutement



Un mois après la publication de son appel à candidatures pour le poste de secrétaire de mairie, Nicole Deschamphilaere, maire de Fleurac, n'a reçu que deux CV. Photo Julie Desbois

Mathieu ESCOULA
m.escoula@charentelibre.fr

Dans son bureau de la mairie de Fleurac, l'édile Nicole Deschamphilaere peine à dissimuler son inquiétude. Depuis un mois, elle n'a reçu que deux candidatures pour remplacer sa secrétaire de mairie, mutée à partir d'octobre. «Si d'ici la fin de l'été je n'en ai pas davantage, ça va vraiment devenir pré-occupant», souffle-t-elle. Sa commune de 249 habitants peine en effet à recruter à ce poste important. Un cas loin d'être isolé pour les villes de taille similaire en Charente. À Gimeux (753 habitants), la maire, Chantal Nadeau, cherche en vain le bon profil pour remplacer son actuelle secrétaire

qui quittera ses fonctions le 31 décembre prochain. «Il ne faut pas être trop pressé de recruter», soupire Françoise Delage. Si la maire de Dignac (1 312 habitants) n'a, à ce jour, plus de problème d'embauche, elle affirme s'être retrouvée «avec des trous de plusieurs mois difficiles à gérer à la suite d'arrêt maladie».

”
Il ne faut pas être trop pressé de recruter.

Même refrain chez Pierre Berton. Lorsque, début juin, le maire de Saint-Simeux (594 habitants) a contacté le Centre de gestion de

la fonction publique territoriale du département (CDG) - chargé de fournir des secrétaires itinérantes - pour un remplacement, il s'est vu répondre qu'aucune personne n'était disponible avant le 15 juillet. En conséquence, le maire a dû embaucher temporairement une secrétaire à la retraite dont il a obtenu les coordonnées via la bouche à oreille. Si les dossiers les plus urgents ont été traités, l'édile a dû se résoudre à n'ouvrir la mairie qu'une seule demi-journée par semaine contre trois habituellement.

Un manque d'intérêt pour le poste

Selon certains élus, le problème vient du manque de main-d'œuvre qualifiée. «Les personnes qui nous sont envoyées par le Centre

de gestion sont souvent de bonne volonté, mais arrivent sans réelles compétences pour le poste», témoigne Jérôme Sourisseau, maire de Bourg-Charente (789 habitants) et président du Centre universitaire de la Charente qui ouvrira formation «secrétariat de mairie» à la rentrée (voir encadré). Pourtant, du côté du CDG, on martèle qu'aucun problème de recrutement n'est remonté. Le président, Guy Branchut, se dit même un peu sceptique quant à l'utilité du nouveau cursus à La Couronne. «Il m'a été demandé une participation financière pour le projet de 20 000 euros, mais j'ai refusé.» Autre frein aux recrutements: le manque d'intérêt pour le poste. Nombre d'offres proposées par les petites communes ne sont pas à

temps plein, obligeant les secrétaires de mairie à se partager entre deux collectivités. Des contrats courts pour des tâches toujours plus longues. Accueil, urbanisme, état civil, querelles de voisinage..., le poste exige des compétences multiples pour des salaires n'excédant pas entre 1 300 euros et 1 800 euros net par mois. Dans les deux prochaines années, une partie de l'ancienne génération sera à renouveler. De quoi crispier certains élus comme Rémy Merle, maire de Coulgens (506 habitants). Sa secrétaire, Joëlle Dindinaud, en poste depuis 1991, prendra sa retraite le 31 décembre prochain. «Je ne vais jamais retrouver quelqu'un d'aussi polyvalent et efficace», s'inquiète-t-il. D'ici là, la nouvelle formation couronnaise aura peut-être créé des vocations.

Une nouvelle formation à venir

Créée en partenariat avec l'association des maires, une nouvelle formation «secrétariat de mairie» ouvrira à la rentrée au Centre universitaire de la Charente à La Couronne. Étendue sur une année universitaire, d'octobre à juin, elle est ouverte aux titulaires du bac. La formation complète coûte 1 400 €. Elle se compose de huit modules auxquels viennent s'ajouter deux stages obligatoires, le premier en mairie, le second dans une autre collectivité. Une attestation de niveau B ou C sera délivrée aux participants. Dix personnes se sont déjà inscrites. Le nombre de places n'est pas limité.

”
Les personnes qui nous sont envoyées [...] sont souvent de bonne volonté, mais arrivent sans réelles compétences pour le poste.

Danielle Canit, secrétaire à la mairie de Garat De l'urbanisme au chien écrasé

Une journée type? Danielle Canit (Photo CL), secrétaire à la mairie de Garat (2 006 habitants), est incapable d'en décrire une. «Je passe sans arrêt du coq à l'âne, sourit la sexagénaire. Je m'occupe aussi bien d'une demande de construction d'une piscine que de l'absence d'un employé municipal entre deux appels pour le signalement d'un chien écrasé ou d'un canari coincé dans un arbre.» En poste dans la commune depuis 1988 après une licence en droit, elle se décrit elle-même comme «un dinosaure» dont le quotidien a été bouleversé par l'informatique et internet. «J'ai dû passer de la machine à écrire à la tablette, vous imaginez l'évolution!» Un virage technologique qui s'est

accompagné d'une exigence plus élevée des administrés. «Beaucoup sont dans l'immédiateté: à peine le mail envoyé qu'ils attendent une réponse dans l'instant.» Autre évolution: la baisse du contact physique. «On n'accueille quasiment plus de public», regrette-t-elle. Une poignée d'anciens a toutefois conservé l'habitude de passer à la mairie en cas de doute ou question ou simplement pour échanger. Non pas à dire que son métier est plus difficile qu'avant, Danielle Canit y voit désormais plus de technicité nécessitant des compétences dans tous les domaines. Et regrette ainsi l'appellation «secrétaire», quelque peu obsolète selon elle. «Dans l'esprit des gens, c'est synonyme de dactylo», souligne-t-elle. Les difficultés

de recrutement des secrétaires dans les petites communes? Elle l'explique d'une part car le métier reste méconnu, mais aussi car la nouvelle génération est plus carriériste que l'ancienne. Alors que leurs aînés pouvaient passer l'ensemble de leur vie professionnelle au sein d'une même structure, les jeunes recrutées voient dans les petites mairies un tremplin vers des collectivités de plus grande taille. Et ne restent par conséquent jamais très longtemps. Après avoir vu défilier quatre édailes, Danielle Canit n'a qu'un conseil à donner à la relève: établir une frontière nette entre le poste et sa vie privée. «En cas de changement de maire, il y a toujours une suspicion, il faut prouver qu'on est neutre», insiste-t-elle. Et d'illustrer:

«Certaines de mes consœurs ont été écartées alors qu'elles étaient compétentes en raison de leur trop grande proximité avec l'ancienne équipe municipale.» Malgré tout, Danielle Canit affirme exercer son métier avec la même passion depuis ses débuts en 1982. Elle prendra sa retraite dans deux ans. Sitôt la date exacte de son départ connue, la mairie s'activera à trouver sa remplaçante. Pas une mince affaire...



Un niveau alarmant des cours d'eau charentais

La canicule a eu raison des cours d'eau charentais, qui ont un niveau très bas. CL fait le point sur les restrictions d'eau en vigueur.

Marie BASCOULERGUE
m.bascoulergue@charentelibre.fr

Des cours d'eau au débit critique. Des nappes phréatiques au plus bas. Les deux épisodes caniculaires qui ont frappé la Charente depuis juin ont sévèrement altéré la situation hydrologique du département. Malgré les fortes précipitations des jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 juillet en Charente, où 41,7 mm d'eau sont tombés en trois jours selon Météo-France, le bilan de l'Agence régionale de la Biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (ARB) concernant le niveau des cours d'eau charentais en juillet reste alarmant.

Carine Fortin, responsable du pôle «observatoire eau» de l'ARB en Nouvelle-Aquitaine, indique: «Au 31 juillet, plus de la moitié des 24 stations permettant de mesurer le niveau des nappes souterraines du département avaient un niveau inférieur par rapport à la moyenne des années précédentes, à la même date. Il s'agit de la neuvième année la moins favorable depuis vingt-trois ans.»

État de crise

Le constat est plus alarmant concernant les dix stations mesurant le débit des cours d'eau du département. Tous ont des données inférieures à la moyenne interannuelle de juillet. La responsable du pôle «observatoire eau» pré-



Le débit des cours d'eau est très faible en Charente qui fait l'objet de restrictions.

Photo Renaud Joubert

cise: «Depuis 1969, date à laquelle nous avons relevé les premières données concernant la Tude, nous avons estimé qu'en juillet, son débit moyen était de 0,51 m³ par seconde. Cette année, il n'est que de 0,15 m³ par seconde.»

C'est pourquoi la Charente est l'un des 80 départements faisant l'objet d'une restriction d'eau. Elle se trouve même en état de crise. Autrement dit, seuls les prélèvements pour les usages prioritaires, à savoir la santé, la sécurité civile, l'eau potable et la salubrité, sont autorisés. Cinq arrêtés préfectoraux sont actuellement en vigueur. Sauf dérogations, il est interdit d'irriguer des cultures avec l'eau prélevée dans la Bonnière, la Tude, l'Auzonne et le Clain. Par

ailleurs, les sous-bassins de l'Isle-bassin-aval, le Bandiat et l'Auge font l'objet d'une alerte renforcée. Les agriculteurs des communes traversées par ces deux premiers cours d'eau ne peuvent donc pas irriguer leurs champs cinq jours par semaine (lundi, mercredi, vendredi et le week-end). Dans le bassin de l'Auge, la mesure ne s'applique que le mercredi, vendredi et dimanche, de 8 heures à 8 heures avec une limitation hebdomadaire du volume des prélèvements de 5 %. À noter que, pour l'heure, aucune restriction d'eau ne concerne les particuliers.

Plus de renseignements sur le site de la préfecture de Charente ou sur info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr

Les grandes cultures d'été fragilisées par la canicule

Bon rendement pour le blé, l'orge, le colza en Charente. En revanche, maïs et tournesol ne livreront pas le même verdict en septembre.

Yohan DOUCET
y.doucet@charentelibre.fr

De l'eau à volonté, de l'azote avec parcimonie, du soleil mais pas trop et des températures douces. L'équation parfaite pour obtenir une «*plante forte*» se confronte, chaque année, à la réalité d'un climat bouleversé. La Charente, dont «*le réseau hydrique est naturellement faible*», subit de fait des impacts «*plus importants*» que les autres en période de sécheresse. «*Même si visuellement, ce n'est pas flagrant, sur la moissonneuse, on le voit tout de suite.*»

Parole de Christian Daniau, agriculteur à Saint-Ciers-sur-Bonnieure et nouveau président de la chambre d'agriculture de Charente. Qui admet pourtant que, cette année, au niveau des rendements des grandes cultures d'hiver (blé, colza, orge voire triticale), «*on est bien*». «*On a eu un climat favorable en mai et juin avec des pluies régulières. Le grain a pu se nourrir correctement. Le problème, c'est que ces céréales sont moins riches en protéines par rapport à l'année dernière et ça devrait nous pénaliser au final... On va devoir importer du soja brésilien ou américain pour le fourrage.*» Si la canicule de juillet n'a pas eu d'influence directe sur ces cultures, en revanche le maïs et le tournesol «*ont énormément*



Pour Christian Daniau, la satisfaction sur les rendements des cultures d'hiver pourrait être de courte durée.

Photo CL

souffrir». «*On a eu un mois sans une goutte d'eau au moment où les jours sont les plus longs. Et sans irrigation, le rendement est largement compromis.*»

Pour «un grand plan national de stockage de l'eau»

Christian Daniau milite donc pour «un grand plan national de stockage de l'eau». «*Il tombe 800 mm par an en France et seuls 2 à 3 % de cette masse vont à l'irrigation. En Espagne, il tombe 400 mm et ils arrivent à en exploiter 20 % pour l'irrigation. Prenons les devants en créant des barrages, des réservoirs. Qu'on nous propose des solutions,*

pas des interdictions.» Les restrictions d'eau, la suppression d'usages phytosanitaires fragilisent, selon Christian Daniau, une profession qui «*va voir 50 % de ses effectifs partir à la retraite d'ici dix ans*». Pour lui, il faut recréer un système vertueux, rentable, transmissible, où on ne parlerait plus d'indemnités mais de développement durable. «*Un hectare de maïs cultivé capte quatre fois plus de carbone qu'un hectare de forêt. Pour vous donner un exemple, sur mon exploitation de 160 hectares, les calculs ont montré que ma ferme nourrissait 3 728 personnes et captait le carbone de 775 automobiles. Je crois qu'il faut remettre l'agriculture au milieu du village.*»

■ COGNAC

L'auto-école de Crouin cambriolée

Mauvaise surprise à l'embauche, hier matin, pour Fabrice Pons. Son auto-école, dans le quartier de Crouin à Cognac, a été cambriolée dans la nuit de lundi à mardi. Les voleurs sont repartis avec de l'argent liquide, deux ordinateurs portables et un smartphone tout neuf. Le patron a déposé plainte hier matin. C'est la première fois en trente ans qu'il fait l'objet d'un tel acte.

”

Une cagouille !
Retour à l'école en plein mois d'août.

Mathieu Perronno
graffeur cognacais



devrait motiver les écoliers à reprendre le chemin de l'école.

L'artiste de Cognac a profité des vacances pour s'infiltrer à l'école de Gensac-la-Pallue. Invité par Romain Samoyeau, le responsable du secteur jeunesse de la commune, il a transformé un mur avec l'aide de Lola et Enola. Voilà qui

■ À Cognac et tout autour, la circulation des cyclos fait râler les automobilistes, qui déplorent des comportements dangereux ■ La police a verbalisé.

Entre les vélos et les autos, la cohabitation est rude

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

«**P**etites précisions à nos amis cyclistes. Les petits carrés, rectangles, triangles qui bordent les routes ne sont pas de la décoration, les feux qui changent régulièrement de couleur ne sont pas des guirlandes de Noël.» À la tête de l'auto-école de Crouin, Fabrice Pons a publié ce petit message humoristique lundi, sur la page Facebook du Cosfic 2019 (1).

”
J'en ai croisé neuf sur la rocade! Certains prennent le rond-point de la base aérienne à contresens. C'est du grand délire.

De l'humour pour témoigner d'un véritable agacement. «Je ne suis pas anti-vélo, dit-il. Mais lundi après-midi, près du garage Juliard, trois cyclos ont grillé le feu juste devant moi. Je leur ai mis un petit coup de Klaxon, leur ai dit de faire gaffe et je me suis fait trai-

La charte du cyclotourisme

Le comité d'organisation de la semaine fédérale a publié lundi matin, sur sa page Facebook, la charte du cyclotourisme. Elle invite notamment chaque participant à «respecter le code de la route en toutes circonstances», à ne pas «se mettre ou mettre les autres en danger», à «circuler en groupe n'excédant pas vingt personnes» et à ne pas prendre les circuits à contresens.



Les cyclos sont censés circuler en file indienne... Mais la règle a parfois du mal à être respectée.

Photo J. P.

ter d'enculé». Les anecdotes comme celle-ci, Fabrice Pons les cumule depuis samedi: «J'en ai croisé neuf sur la rocade! Certains prennent le rond-point de la base aérienne à contresens. C'est du grand délire», observe-t-il, rappelant que le code de la route est le même pour tous, cyclos et automobilistes. Pas le droit de rouler sur les trottoirs, pas le droit de circuler en sens interdit ou de griller des feux...

«À vélo, on peut circuler à deux de front à condition de ne pas entraver la circulation», ajoute-t-il. Cela signifie qu'il faut se remettre en file lorsqu'une automobile veut doubler et que son conducteur klaxonne. Difficile à faire respecter quand 10.300 vélos circulent à peu près en même temps. En peloton, bien souvent. Ça agace les automobilistes, qui se lâchent sur la page Facebook de Charente Libre. Ces difficultés et perturbations étaient à prévoir, juge Frédéric de Vargas, le commandant de police. Depuis dimanche, il a observé des

«comportements anormaux, parfois totalement irrespectueux». «On a fait beaucoup de rappels à l'ordre dimanche et nous avons verbalisé lundi pour des feux et des refus de priorité.» Cinq contraventions ont été dressées. 90 euros pour le cyclo s'il la règle immédiatement, mais aucune conséquence sur son permis de conduire.

«Ça se passe plutôt bien»

Verbaliser, la gendarmerie l'envisage aussi si besoin. Elle ne l'a pas fait pour le moment. «L'effet de groupe donne l'impression à certains d'être les rois du monde, constate Richard Abdelhadi, commandant de la compagnie de gendarmerie de Cognac. Nous restons vigilants sur le respect du code de la route.» À Cognac, une douzaine de fonctionnaires de la police nationale sont dédiés à l'événement, en plus des policiers municipaux. L'une de leur mission: la régulation de

la circulation sur le boulevard Oscar-Planat, encombré à l'heure des départs le matin (entre 7h30 et 9h30) et au retour des vélos l'après-midi (entre 15h30 et 18h30). Les cyclistes sont alors fatigués par leur journée et le ton peut vite monter. «Encore, ça va parce que c'est le mois d'août et qu'il y a moins de circulation», observe le commandant de police, saluant le travail des assistants de parcours. Ils sont une centaine de bénévoles à aiguiller les cyclotouristes chaque jour et à leur rappeler les règles. «La très grande majorité respecte parce qu'on est là et globalement, ça se passe plutôt bien», poursuit Frédéric de Vargas, qui appelle les Cognacais à faire preuve d'un peu de patience. C'est le prix d'une manifestation dont les retombées économiques sont estimées à 4 millions d'euros, organisée à une période où l'on a plutôt l'habitude de se plaindre qu'il ne se passe rien.

(1) Comité d'organisation de la semaine fédérale de cyclotourisme.

Le chiffre

711

des 10.290 inscrits à la semaine fédérale de cyclotourisme sont de nationalité étrangère. En tête, arrivent les ressortissants du Royaume-Uni, des Pays-Bas et de Belgique. Australiens, Américains, mais aussi Chinois, sont de la partie également pour un total de 19 nationalités représentées sur cette 81^e édition.

En vue Une cuvée spéciale cyclotourisme



Franck Bernier, le patron du Garage bar et son acolyte Franck Vigner, directeur des cognacs Comandon, poursuivent leur partenariat. Après avoir lancé le cognac «Comandon X Le Garage bar» l'année dernière, créé spécialement pour l'établissement (voir CL du 28 juin 2018), le duo a voulu faire un clin d'œil aux cyclotouristes, présents en masse cette semaine à Cognac. Il vient de créer une édition spéciale limitée de bouteilles dotées d'étiquettes à l'effigie de la 81^e édition de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme (Repro CL). Seulement 100 bouteilles sont mises à la vente au bar de la place du Canton à Cognac.

Le groupe Poupeau racheté par un poids lourd du fret

L'acquisition par le groupe Perrenot, géant du transport français basé dans la Drôme, permet le maintien de 172 emplois en Cognçais.



Philippe Poupeau cède les transports fondés par son père en 1968 au groupe Perrenot, troisième transporteur français.

Archives CL

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Un deal gagnant-gagnant, qui maintient 172 emplois dans le Cognçais et place les transports Poupeau (120 salariés) et Voiron (52 salariés) dans le giron du troisième transporteur français, le groupe Perrenot, géant du fret hexagonal. Depuis le 1^{er} août, Philippe Poupeau n'est plus à la tête de son groupe de transport, cédé à la barre du tribunal de commerce au groupe Perrenot, installé dans la Drôme. Dans le plan de cession, selon nos informations, le groupe Perrenot s'engage à reprendre l'intégralité des salariés de Voiron et Poupeau, ainsi que la flotte de camions (125) et l'immobilier des entreprises.

«La reprise de Poupeau permet à Jacky Perrenot de continuer à développer ses activités sur les marchés du luxe et les produits à forte valeur ajoutée. Elle nous offre également l'opportunité de doper nos activités de logisti-

que. Nous pourrions travailler sur des projets de grande envergure où l'exigence opérationnelle prend tout son sens», indique, pour sa part, Philippe Givone, P-DG de Perrenot, au site spécialisé Actu-Transport.

Un groupe en redressement judiciaire

Surtout, premier transporteur de la grande distribution en France, le groupe Perrenot a réussi à renouer le contact avec la Scachap, la centrale d'achat du groupe Leclerc avec qui les transports Voiron ne parvenaient pas à trouver un accord. Cet hiver, Philippe Poupeau avait même campé devant les grilles de ladite centrale, à Ruffec, pour négocier de meilleures conditions de rémunération. En vain. La rupture du contrat avait conduit au placement en redressement judiciaire des transports Voiron, basés à Jarnac, puis de l'intégralité du groupe Poupeau,

dont le siège est à Cognac.

L'épisode avait aussi profondément marqué Philippe Poupeau, dirigeant historique de l'entreprise, qui avait décidé, au printemps, de céder son entreprise.

Une perspective qui inquiétait parmi ses salariés. Et dont l'issue est finalement heureuse.

Le groupe Perrenot, implanté à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, commune située dans le département de la Drôme, emploie 6 500 personnes, possède une flotte de 6 000 véhicules et réalise un chiffre d'affaires de 700 millions.

Avec cet achat, Perrenot renforce ses positions sur l'ouest de la France et se positionne désormais sur le marché du cognac.

Malgré plusieurs appels depuis plusieurs semaines, Philippe Poupeau, qui gère la société depuis 2007, ne souhaite s'exprimer publiquement sur la vente qu'à partir d'aujourd'hui mercredi. Les transports fondés par son père, Jacques, avaient célébré leurs 50 ans en 2018, deux années après le rachat de Voiron.

Rando vintage

Du vélo? Quand y'en a plus, y'en a encore

Elle était annoncée pour la fin du mois d'août. Elle a finalement été décalée au mois de septembre.

La première rando vintage de Grand Cognac aura lieu précisément le dimanche 22. Un événement organisé par Stéphane Marsaudon et son «Atelier 124», dédié aux amoureux de bicyclettes anciennes. Et ce n'est pas une, mais deux randos qui seront proposées: une boucle de 30 km pour découvrir le village de Boutiers, la commune de Saint-Brice, le château de Garde-Épée, l'abbaye de Châtres (3 euros, départ à 10h15 dans le jardin public de Cognac); et une autre de 60 km, qui amènera les participants jusqu'à

Bouteville, Bassac, Vibrac (5 euros, départ à 9h15)...

Les deux groupes se retrouveront pour un pique-nique tiré du sac à Bourg-Charente.

L'idée, évidemment, c'est de sortir ses vieilles bicyclettes du garage et de revêtir aussi les tenues appropriées des années 40, 50, 60...

Pour ceux qui le souhaitent, une promenade à bicyclette sera organisée la veille, samedi 21, avec la visite de deux grandes maisons de cognac, le jardin public de la ville, le parc boisé François-I^{er}... (5 euros; le programme est susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions).

Infos et inscriptions sur le site internet: www.lateliervelo.fr



Stéphane Marsaudon met sur pied la première randonnée vintage de Grand Cognac, programmée dimanche 22 septembre.

Photo archives CL

Dégustations dès aujourd'hui au Maco. Le Musée des arts du cognac (Maco) organise les mercredis 7 (aujourd'hui), 14 et 21 août des ateliers de dégustation de cognacs, pineaux, vins charentais et autres gourmandises locales avec différents professionnels. Ce mercredi, les viticulteurs de «La Grange du Bois» seront présents aux ateliers, de 15h30 à 18h, pour faire découvrir leurs produits. Accès gratuit aux dégustations.

L'expo «Drôles de drôles» se visite au MAH de Cognac. Le Musée d'art et d'histoire (MAH) de Cognac propose des visites guidées de l'exposition «Drôles de drôles» tous les jours en août, à 15 heures. L'expo retrace l'enfance des Cognacais de 1900 à 1960, au travers des temps forts scandant les premières années des mômes. Tarif: 5€. Réservation conseillée au 05 45 32 66 00.

Les arts de la nature au Jardin respectueux de Châteaubernard. L'association des Jardins Respectueux propose au public de retrouver l'ensemble des clins d'œil du jardin sur le cognac et de se balader entre le fleuve Charente et le château de L'Yeuse (accompagnement tout au long de la visite, sous forme de jeu de piste, avec un livret ludique et pédagogique). Rendez-vous tous les mardis jusqu'au 27 août, de 10 heures à 12 heures. Renseignements au 05 45 80 81 15.

Le souvenir de Mitterrand se cultive toujours à Jarnac

23 ans après sa mort, François Mitterrand attire toujours les foules dans sa ville d'origine de Jarnac, où l'ensemble de sa vie et tout son parcours politique sont retracés.

Marine VEILLÉ
m.veille@charentelibre.fr

Chaque jeudi jusqu'au 27 août, dans le cadre de ses escapades historiques, Grand Cognac propose des visites guidées dans les pas de François Mitterrand, à Jarnac. Jeudi dernier, une dizaine de personnes s'y sont retrouvées pour «découvrir ou redécouvrir la personnalité de François Mitterrand», dit Ana-Elizabeth Cléry, responsable de l'Espace découverte en pays de cognac.

«Ça attire toujours les visiteurs»

La visite débute à l'église Saint-Pierre, où l'ancien Président s'est fait baptiser et où ses obsèques ont également eu lieu. «On retrace sa vie à Jarnac et dans le monde politique avec plusieurs étapes dans la ville», précise Eva Dalanson, une des guides présentes pour l'été. De la vinaigrerie de ses parents à sa maison d'enfance, en passant par le musée inauguré en son nom, la visite fait un «focus sur plusieurs moments de sa vie et permet à tout le monde de découvrir les histoires majeures de



Durant la canicule, des visites étaient organisées. Mais aucune personne n'était présente pour en profiter.

Photo M. V.

cette personnalité politique», ajoute la responsable de l'Espace découverte. Toutefois, ce n'est qu'une partie des nombreux

lieux, pièces ou objets sur François Mitterrand qui sont montrés au public... Pour lui donner envie de revenir et d'approfondir.

«La maison natale, par exemple, peut se visiter entièrement. Lors de ces visites guidées, seul le rez-de-chaussée est disponible», mentionne Benjamin Clément, responsable du site.

Depuis la mise en place il y a trois ans de ces visites guidées par l'agglomération de Grand Cognac, en partenariat avec la municipalité et l'Institut François-Mitterrand, les visiteurs ont toujours répondu présent. «On a une dizaine de personnes à chaque visite», se réjouit Benjamin Clément.

L'histoire de l'homme politique, mais également le cadre de la ba-

lade, attirent. «C'est une visite un peu intimiste, c'est tout calme et les gens se baladent. Ils trouvent ça vraiment agréable», confie Ana-Elizabeth Cléry.

«On est de 1952 avec mon mari et François Mitterrand a été le premier Président socialiste en France, ça nous a énormément marqués», renchérit Brigitte Julien en visite avec sa famille. «On a presque envie d'y retourner pour approfondir», ajoute-t-elle. «C'est une des visites qui marchent bien et on a de bons retours. Les gens sont contents», conclut la guide.

Tarif tout public: 4,50€. 4€ pour les titulaires du pass. Gratuit pour les moins de 18 ans. Infos complémentaires sur espace-decouverte.fr.

Carte blanche à quatre jeunes photographes

Une exposition photo sur le thème «carte blanche» aura lieu du 15 au 30 septembre à la maison natale de François Mitterrand. Organisée par Benjamin Clément, le responsable de la maison, elle va permettre à quatre jeunes photographes charentais d'exposer leurs œuvres dans l'ancienne vinaigrerie.

«C'est la première année qu'on ouvre la vinaigrerie et on voulait vraiment la

montrer de manière originale», explique Benjamin Clément. Des styles très différents seront à l'honneur pour cette exposition: portraits, paysages, photos de la vinaigrerie, occuperont le lieu. «Les artistes seront vraiment libres, comme le nom de l'exposition l'indique, ils auront carte blanche sur les deux étages et pourront investir le site comme ils le souhaitent», confie le responsable de la maison.

Foot

L'UAC dans la dernière ligne droite



Avant dernier match amical ce soir pour les Cognaçais.

Photo Renaud Joubert

Les choses sérieuses approchent pour les Cognaçais. À dix jours de l'ouverture du championnat de National 3, à Pau, le promu joue ce soir, à Clérac, son avant-dernier match de préparation dace à Bergerac. Face à Bergerac qui mixera N2/R1, Olivier Modeste, le coach cognaçais, a défini l'objectif. *«Je veux me servir de cette rencontre pour donner un peu de temps de jeu à ceux qui n'en ont pas beaucoup eu».*

Parmi les joueurs ciblés, on pense à la recrue Victor Lefevre, longtemps touché à une cheville, où encore le taulier Tora Kaba, qui a manqué le début de la préparation. *«Petit à petit, le championnat approche et il faut voir qui peut prétendre à débiter contre Pau. Il faut continuer à ajuster certaines choses»*, poursuit Olivier Modeste. Vendredi dernier, l'UAC a trouvé des certitudes sur le plan offensif, en disposant de l'AS Châtaigneraie (6-4). *«On reste en préparation. On sait ce qu'il nous attend et on sait que ce sera difficile cette saison. C'est une configuration nouvelle qui nous attend avec l'objectif du maintien».*

Ce match amical servira également de comparatif entre deux équipes qui s'étaient déjà affrontées fin juillet. L'UA Cognac s'était incliné 3-2 au terme d'une bonne prestation. Cette fois-ci, les Périgourdiens mélangeront leur équipe entre leur N2 et leur réserve évoluant en R1. Les Cognaçais risquent donc d'affronter des joueurs qui vont vouloir beaucoup prouver. L'opposition sera belle et risque de beaucoup ressembler à ce qui les attendra en championnat. Mais on n'y est pas encore. Il y a une prépa à finir et à bien finir. Cela passe par un bon match ce soir.

L'économie mondiale en alerte

■ Les économistes craignent depuis des mois les effets d'une guerre commerciale sur l'économie mondiale

■ Des craintes alimentées par les tensions entre les États-Unis et la Chine.

Les économistes mettaient en garde depuis des mois contre les risques d'une escalade de la guerre commerciale pour l'économie mondiale, qui montre déjà des signes d'essoufflement. Les menaces et les représailles de ces derniers jours entre les États-Unis et la Chine ont renforcé ces craintes. Le président américain a menacé d'imposer des droits de douane

»

C'est une nouvelle escalade dans une relation bilatérale qui se détériore et qui peut encore s'aggraver.

supplémentaires sur les importations chinoises, la Chine a répliqué en laissant chuter sa devise vis-à-vis du dollar et Washington a aussitôt dénoncé une manipulation du yuan, faisant craindre une guerre des monnaies.



Conséquence directe des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, le FMI a réduit ses prévisions de croissance mondiale.

Photo AFP

Un regain de tension qui a provoqué une tempête sur les marchés et intervient au moment où l'économie mondiale donne des signes de faiblesse.

Cette recrudescence des tensions a pris les marchés « par surprise après la trêve accordée entre Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping lors du sommet du G20 d'Osaka (Japon) à fin juin et après la décision des deux parties de reprendre les négociations », a estimé la banque suisse Lombard Odier.

Pourtant, « ni les annonces de droits de douane supplémentaires par Trump la semaine dernière, ni la dévaluation du yuan ne sont objectivement un gros problème », a constaté le prix Nobel d'économie Paul Krugman dans sa chronique

du New York Times.

« Pour quoi ces petits chiffres ont-ils de pareilles conséquences ? Principalement parce que nous avons appris, sur les principaux protagonistes de ce conflit commercial, des choses qui rendent plus probable une guerre commerciale plus longue et plus importante que ce qui était prévu quelques jours plus tôt », a-t-il écrit.

Un risque pour l'approvisionnement

« C'est une nouvelle escalade dans une relation bilatérale qui se détériore et qui peut encore s'aggraver », a redouté le cabinet d'analyse Capital Economics, n'écarter plus que les pires scénarios prévus ne se concrétisent.

Les institutions internationales comme le FMI et l'OCDE redoutent depuis plusieurs mois une escalade qui déboucherait sur une guerre commerciale ouverte et emporterait avec elle la fragile croissance mondiale. Fin juillet, le FMI avait d'ailleurs revu à la baisse sa prévision de croissance mondiale pour 2019 à 3,2 %.

« Il faut absolument réduire les tensions commerciales et technologiques dont l'escalade pourrait perturber de façon significative les chaînes d'approvisionnement », a alors prévenu Gita Gopinath, la cheffe économiste du Fonds monétaire international.

« Nous sommes dans un environnement très dangereux pour le commerce mondial », a affirmé Rajiv Biswas, analyste du cabinet

E-U/Chine: une semaine tendue

Depuis jeudi dernier, les tensions ne cessent de s'accroître entre les États-Unis et la Chine.

■ 1^{er} août: nouvelles sanctions américaines

Estimant que Pékin ne tient pas ses promesses d'achats de produits agricoles et d'arrêt des ventes d'opiacés fentanyl, Donald Trump annonce des droits de douane supplémentaires de 10 % sur les 300 milliards de dollars d'importations chinoises jusque-là épargnées, à compter du 1^{er} septembre.

■ 5 août: dévaluation du yuan

La Chine laisse chuter sa monnaie, qui tombe sous le seuil symbolique des 7 yuans pour un dollar, niveau le plus bas depuis 11 ans. Washington accuse Pékin de manipuler sa monnaie pour soutenir ses exportations, ce que refuse la banque centrale chinoise. L'agence officielle Chine nouvelle annonce que les entreprises chinoises ont cessé d'acheter des produits agricoles américains.

IHS Markit, qui craint les conséquences d'une guerre des mon-

»

Nous sommes dans un environnement très dangereux pour le commerce mondial.

naies: si les échanges commerciaux chutent et que les taxes et les dévaluations font fléchir la consommation, les États-Unis risquent au bout du compte d'être eux-mêmes touchés.

Hong Kong: «Ceux qui jouent avec le feu périront par le feu»

Vantant la puissance de la Chine, Pékin a promis la mort « par le feu » aux manifestants hongkongais qualifiés de « criminels ».

« Ceux qui jouent avec le feu périront par le feu ». Pékin a adressé hier son plus ferme avertissement en date aux manifestants hongkongais qui défient depuis deux mois le régime communiste, les mettant en garde contre « la puissance immense » du gouvernement central. Au lendemain d'une journée de chaos dans la métropole du sud de la Chine, marquée par une grève générale et des perturbations dans les transports, le pouvoir pékinois a haussé le ton dans l'espoir de convaincre les manifestants pro-démocratie de rentrer chez eux.

« Ne sous-estimez jamais la ferme détermination et la puissance immense du gouvernement central », a lancé lors d'une conférence de presse le porte-parole du Bureau des affaires de Hong Kong et Macao du gouvernement chinois, Yang Guang, qui a une nouvelle fois accusé une poignée de militants d'être à l'origine de l'agitation, avec l'appui de forces étrangères non précisées.

Ils seront châtiés

« Cela doit être très clair pour le tout petit groupe de criminels violents et sans scrupules, et les for-

ces répugnantes qui se cachent derrière eux: ceux qui jouent avec le feu périront par le feu », a martelé Yang. « Au bout du compte, ils seront châtiés ».

Cet avertissement est le plus fort lancé par Pékin depuis le début de la contestation, début juin, provoquée par un projet de loi visant à autoriser les extraditions vers le reste de la Chine.

Le projet a été retiré mais les manifestations se poursuivent et prennent un tour de plus en plus violent, les contestataires réclamant l'enterrement définitif du projet de loi et la tête de la dirigeante de l'exécutif local, Carrie Lam.



Yang Guang, porte-parole du Bureau des affaires de Hong Kong du gouvernement chinois, a menacé de mort les manifestants les plus virulents.

Photo AFP

Maire tué: choc et émotion

Jean-Mathieu Michel, maire de la commune de Signes dans le Var, est décédé lundi après avoir été renversé par un fourgon qui venait déposer illégalement des gravats.

Le maire de Signes, une petite commune du Var, est mort renversé lundi par une camionnette dont il voulait verbaliser les occupants pour avoir jeté des gravats sur le bord de la route, un problème récurrent dans la région.

Selon les premiers éléments de l'enquête, la mort de Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire (DVD) de Signes depuis 1983, serait accidentelle. «*L'audition des témoins et des mis en cause laisse penser au caractère involontaire de l'homicide*», a indiqué le parquet de Toulon hier.

Lors du drame, le maire était accompagné de trois personnes, a précisé son 1^{er} adjoint, Alain Rei-

»

L'audition des témoins et des mis en cause laisse penser au caractère involontaire de l'homicide.

chardt. Ils effectuaient une tournée en vue d'implanter de nouveaux containers à ordures. C'est alors qu'ils aperçoivent deux hommes dans une fourgonnette,



Les faits se sont déroulés sur une route départementale traversant Signes, une commune très boisée où les problèmes de dépôts sauvages sont récurrents. Photo AFP

sur un chemin privé vers une décharge sauvage.

«Effondrés et perdus»

Quand Jean-Mathieu Michel leur demande de reprendre les gravats, ils obtempèrent. Mais c'est quand le maire leur enjoint d'attendre la police municipale pour être verbalisés qu'ils effectuent une manœuvre pour partir, renversant mortellement l' élu qui se trouvait derrière le véhicule.

Le conducteur, un maçon de 23 ans, et le passager, un apprenti de

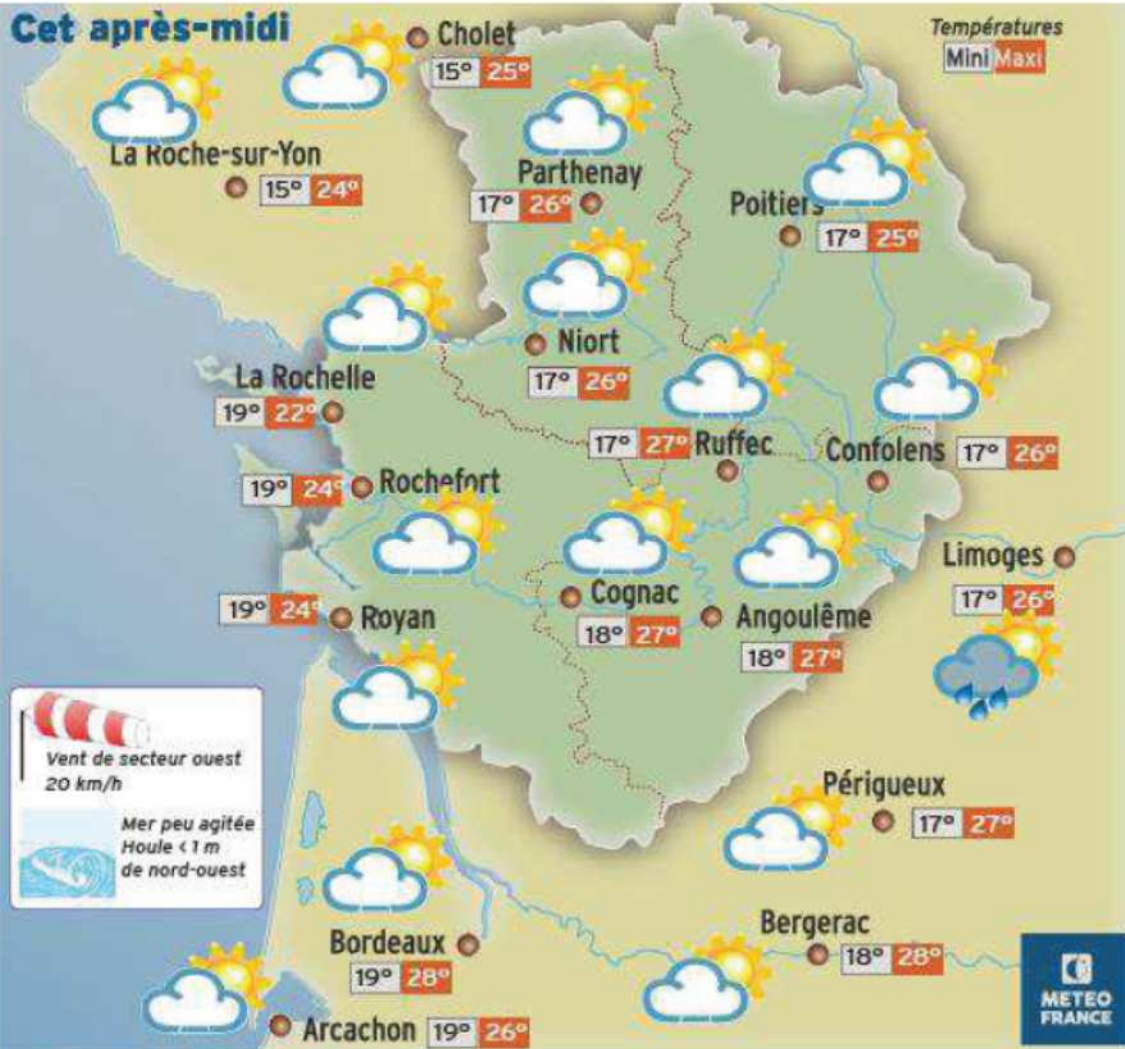
20 ans, employés dans une entreprise de travaux publics, ont été placés en garde à vue. «*Il n'y a pas eu de délit de fuite*», a souligné une source proche de l'enquête. Alain Reichardt, aussitôt sur place, a décrit des jeunes «*effondrés et perdus*».

La garde à vue du conducteur a été prolongée hier soir, mais celle de l'apprenti a été levée. Le conducteur pourrait être déféré demain devant une juge d'instruction, après l'ouverture d'une information judiciaire pour «*homicide involontaire*».

Les maires consultés par le Sénat

La commission des lois du Sénat lance une consultation des maires sur les violences auxquelles ils sont confrontés, après la mort lundi du maire de Signes (Var) dans l'exercice de ses fonctions. Cet événement met en lumière «*l'insécurité à laquelle les maires peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs missions quotidiennes*», écrit la commission. Nombre d'entre eux «*rencontrent des phénomènes d'incivilités et subissent des mises en cause injustifiées. Certains ont fait l'objet de menaces, voire d'atteintes à leur intégrité physique*», poursuit-elle. En liaison avec l'Association des maires de France (AMF), la commission des lois va lancer la semaine prochaine une consultation «*auprès de tous les maires de France afin de mettre au jour les risques auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs fonctions*». Un questionnaire, doublé d'une consultation en ligne sur le site du Sénat, leur sera adressé. Les réponses seront reçues jusqu'au 15 septembre et la commission procédera à une série d'auditions. Elle examinera ensuite «*le plan d'action nécessaire*» pour que les élus exercent en sécurité.

Cet après-midi



De moins en moins de nuages

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
16° 30°	15° 32°	14° 33°	13° 32°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
20° 28°	20° 31°	18° 32°	17° 31°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
18° 25°	18° 26°	16° 27°	16° 26°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 25°	14° 27°	13° 27°	13° 26°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
15° 23°	15° 24°	14° 24°	14° 24°

Mardi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
13° 24°	13° 25°	12° 25°	12° 25°

G7 à Biarritz : le casse-tête d'Air Force One

POLITIQUE Donald Trump est attendu au sommet du G7, sur la côte basque, le 24 août. Reste à savoir si son Boeing 747 se posera dans la région. Une question entourée de secret

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

A dix-sept jours de l'ouverture du G7 à Biarritz, un sujet reste « ultra-confidentiel » : la sécurité de Donald Trump. Et, parmi les innombrables questions à résoudre, il en est une qui occupe une place de choix : celle de son acheminement jusqu'au cœur de la cité basque. Et pour cause. Le Sud-Ouest ne compte que des aéroports de dimensions régionales, presque exclusivement fréquentés par des moyen-courriers. Dès lors, où le locataire de la Maison Blanche et le plus célèbre des avions présidentiels, Air Force One, peuvent-ils atterrir ?

Capacité de parking

Un casse-tête volant d'autant plus majuscule que s'ajoute aux contraintes techniques liées à l'accueil de ce Boeing 747, toute la paranoïa des services de sécurité américains. « Par principe, ils ne font pas confiance », souligne ce haut gradé de l'armée française. Officiellement, le lieu d'arrivée de Donald Trump en France n'est pas tranché. « Plusieurs scénarios sont à l'étude et tout peut changer jusqu'au dernier moment », assure une source proche de ce dossier sensible. « Pas de commentaires », évacue, de son côté, la

Direction de la sécurité de l'aviation civile.

Néanmoins, un aéroport coche toutes les cases : celui de Mérignac, en périphérie de Bordeaux. D'abord parce qu'il a la longueur de piste suffisante pour accueillir un long courrier du type d'Air Force One. En l'occurrence 3 100 mètres. Mais aussi les infrastructures pour assurer la maintenance au sol de l'appareil. Et la place pour le garder, ainsi que son avion de réserve, durant le G7, qui se tiendra du 24 au 26 août. Une capacité de parking qui est une des caractéristiques des grands aéroports régionaux que sont Mérignac, Nice, Lyon, Nantes, Marseille et Toulouse. Ces possibilités de « stationnement » leur permettant de préserver leur trafic habituel. Une certitude, durant le G7, l'aéroport de Mérignac restera ouvert à l'intégralité de ses vols commerciaux.

Une dérogation ?

Au contraire de l'aéroport de Biarritz Pays basque qui, lui, sera fermé dès le 23 août et entièrement dédié à l'accueil des avions du G7. Cette mise à disposition totale peut-elle favoriser une arrivée d'Air Force One ici ? Au plus près du sommet ? Rien n'est moins sûr. D'abord parce qu'avec 2 250 mètres, sa piste est

plus courte de 850 mètres que celle de Mérignac. Malgré tout, un Boeing 747 peut quand même y atterrir. « Mais, prévient Didier Riché, le directeur général de l'aéroport de Biarritz Pays basque, seulement par mesure dérogatoire. C'est déjà arrivé par le passé. » Il n'en dira pas plus. Sur le papier, il existe donc une possibilité. Cependant, de l'avis des observateurs, c'est surtout le décollage qui pourrait poser problème.

Un aéroport coche toutes les cases : celui de Mérignac

« Si Air Force One doit repartir vers les États-Unis, il aura le plein de pétrole, il sera alors trop lourd pour s'envoler sur une piste aussi courte, observe cet ancien pilote. En outre, si au dernier moment il doit freiner, il n'aura plus assez de distance. »

Enfin, « stocker » Air Force One ici ne serait pas si évident dans la mesure où l'aéroport doit jouer un rôle majeur dans l'accueil des délégations étrangères. En clair : durant ces trois jours de sommet, ce sont des dizaines d'avions qui vont se poser et surtout repartir pour laisser la place aux suivants. Plus de 5 000 personnes sont en effet attendues. Dès lors, sanctuariser une zone



L'Air Force One, la source de paranoïa des services de sécurité américains. PHOTO AFP

pour Air Force One serait-il compatible avec un tel va-et-vient ? À voir.

Une autre option a été mise sur la table : celle des sites militaires. Avec 3 500 mètres de piste, la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan pourrait offrir une réponse, mais le poids de l'avion américain, qui dispose de ses propres systèmes de défense, serait incompatible. La base 120 de Cazaux, en Gironde, malgré ses 2 400 mètres de piste, serait également écartée. Dans ce

contexte, l'aéroport de Mérignac semble donc tout indiqué. Sachant qu'il dispose aussi d'un hélicoptère. Dans l'hypothèse d'une arrivée d'Air Force One ici, Donald Trump n'aurait plus qu'à embarquer dans l'hélicoptère présidentiel pour rejoindre Biarritz. En termes de sécurité, cela imposerait d'ouvrir ce qu'on appelle une « bulle aérienne ». En clair, le temps de son trajet, d'une vingtaine de minutes, l'espace aérien serait entièrement fermé.

Sésames obligatoires en zones de protection

BIARRITZ Les périmètres de sécurité sont renforcés à proximité des sites du sommet. L'accès au centre-ville sera contraint avec des badges bien identifiés

Ce matin, à 10 heures, le maire (Modem) de Biarritz Michel Veunac, et le sous-préfet de Bayonne, Hervé Jonathan, visiteront le point de retrait des badges pour accéder et circuler dans le centre-ville de Biarritz, du 23 au 26 août prochain. Hier soir, un communiqué de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques précisait que le dispositif de sécurité était renforcé dans le périmètre à proximité des sites du sommet, dit zone rouge. Depuis plusieurs semaines, il ne se passe pas un jour sans que l'actualité du G7 n'occupe l'emploi du temps du maire biarrot et du représentant de l'État sur place. Michel Veunac a toujours prévenu et

rassuré ses administrés que Biarritz ne sera pas bunkérisée, mais les mesures de sécurité sont telles que les accès qui entourent le couloir allant de l'Hôtel du Palais au Casino Bellevue seront forcément limités.

Les badges pour circuler dans la zone rouge de « protection renforcée » et la zone bleue de « protection » sont distribués aux Biarrots depuis vendredi dernier. Dès le premier jour, 695 personnes avaient été reçues, et 1 600 badges délivrés, en plus des 950 macarons pour les automobiles. « Cela m'a pris quelques minutes à peine, aucun problème. Pourvu que tout se passe ainsi pendant le sommet ! », déclara

rait une commerçante biarrote ce week-end en récupérant son précieux sésame.

Des perturbations

Pour l'heure, les citoyens sont dans l'expectative, des initiatives d'entraides se forment sur Internet pour assister, par exemple, les habitants à mobilité réduite de la zone rouge à sortir leur poubelle pendant les quatre jours de sommet et les acheminer dans les conteneurs de la zone bleue (les autres étant condamnés). Il faut bien étudier les routes qui seront ouvertes pour entrer et sortir de la ville impériale, sachant que le trafic sur le boulevard



La distribution des badges a débuté à Biarritz. PHOTO VERONIQUE FOURCADE

du BAB (Bayonne-Anglet-Biarritz) et la RD 810 sera très réglementé, et que l'A63 sera ainsi transformée en rocade urbaine, avec de fortes perturbations à prévoir en ce dernier week-end d'août. À côté, les villes de Bayonne et d'Anglet revoient leurs activités prévues à la baisse, crai-

gnant des débordements du contre-sommet. D'autres habitants préfèrent fuir ce tumulte. Les hôteliers, en revanche, se frottent les mains. Entre les délégations, les journalistes et les forces de l'ordre, ils affichent complet.

Pierre Sabathié (avec V.F.)

« La sécurité poussée au maximum »

Thomas Juin, le directeur de l'aéroport de La Rochelle et président de l'Union des aéroports français, est formel : « Accueillir un avion comme Air Force One n'est jamais anodin ». Y compris dans les deux aéroports parisiens : Roissy Charles-de-Gaulle et Orly. Lesquels disposent pourtant des infrastructures ad hoc : longueur de piste, parkings, salons d'honneur... Le 14 juillet 2017, quand Air Force One a décollé d'Orly Ouest, cela a provoqué d'importantes perturbations pour les voyageurs. « L'activité commerciale et les accès à l'aéroport ont été impactés », souligne Thomas Juin. Concrètement, lors de la phase d'approche ou de décollage, l'appareil est « isolé » du reste du trafic. C'est-à-dire qu'aucun autre avion ne décolle. D'où des temps d'attente rallongés pour les autres vols. Une fois posé, le Boeing 747 présidentiel rejoint un espace sécurisé. À part. « La sécurité, qui est déjà importante dans un aéroport, est poussée à son maximum, précise Thomas Juin. Tout est inspecté, déminé, contrôlé. Une arrivée d'Air Force One ne s'improvise pas. Cela demande un long travail préparatoire. »

CINQ CLÉS POUR COMPRENDRE

Le G7, un sommet dominé par le bras de fer Trump-Macron sur la taxe Gafa

Du 24 au 26 août, Biarritz accueillera la réunion annuelle du G7. Une rencontre qui marquera les retrouvailles entre les présidents français et américain

1 Un groupe informel des pays les plus riches

Comme son appellation le stipule, le G7 se compose de sept pays. Lesquels sont réputés détenir les deux tiers de la richesse mondiale. Ce groupe informel se compose de la France, qui en assure cette année la présidence, des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, du Canada, de l'Italie et du Royaume-Uni. Le fil rouge de ces discussions sur la côte basque sera les inégalités.

2 Denombreux invités : Australie, Rwanda, Chili...

Toutefois, ce G7 ne se limitera pas à la seule présence de ses membres permanents. Pour l'édition 2019, d'autres pays ont été associés. C'est notamment le cas de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Chili, qui accueillera la COP25, et de l'Inde. Pour répondre aux problèmes environnementaux, un des

enjeux de ce sommet, le Burkina Faso, l'Égypte, actuellement présidente de l'Union africaine, le Sénégal et le Rwanda ont aussi été invités.

3 Trump, la « stupidité » de Macron et la taxe Gafa

Au-delà, ce G7 marquera aussi et surtout les retrouvailles entre Emmanuel Macron et Donald Trump, sur fond de bras de fer autour de la taxe Gafa, votée par la France en juillet. Une initiative qui a fortement déplu au président américain. Lequel a riposté en dénonçant « la stupidité » de Macron, avant de menacer, en représailles, de taxer les vins français. À cet égard, ce G7 s'annonce déterminant dans la mesure où la France espère conclure un accord sur cette taxation des géants du numérique.

4 Le Brexit en arrière-plan du sommet

Autre sujet qui devrait alimenter les coulisses du sommet : le Brexit. Boris Johnson, le successeur de Theresa May et partisan d'un « No deal » – d'une sortie sans accord –, devrait connaître un G7 intense. Il discuterait, notamment, libre-



Le moment de retrouvailles sera difficile pour les deux présidents. PHOTO AFP

échange avec Justin Trudeau, son homologue canadien, et Donald Trump.

5 Un contre-sommet en préparation

Si Biarritz sera placée sous haute protection (lire par ailleurs), les opposants au G7, qui ont commencé à s'organiser, se retrouveront pour un contre-sommet. Ce « sommet des alternatives » se déroulera principalement sur les communes de Hendaye et Irun.

La mort d'un maire dans le Var crée l'émoi

SIGNES Jean-Mathieu Michel a été heurté par la camionnette d'ouvriers qu'il venait de surprendre en train de déverser des gravats dans la nature



Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire de Signes. ARCH. « NICE-MATIN »

Le maire de Signes, une petite commune du Var, est mort renversé lundi par une camionnette dont il voulait verbaliser les occupants pour avoir jeté des gravats sur le bord de la route. Selon les premiers éléments de l'enquête, la mort de Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire (Divers droite) de Signes depuis 1983, serait accidentelle. « L'audition des témoins et des mis en cause laisse penser au caractère involontaire de l'homicide », a indiqué, hier, le parquet de Toulon.

Lors du drame, le maire était accompagné de trois personnes, selon son 1^{er} adjoint, Alain Reichardt. Ils effectuaient une tournée en vue d'implanter de nouveaux containers à ordures. C'est alors qu'ils ont aperçu deux hommes dans une fourgonnette, sur un chemin privé vers une décharge sauvage. Quand Jean-Mathieu Michel leur a demandé de reprendre les gravats, ils ont obtempéré. Mais c'est quand le maire leur a ordonné d'attendre la police municipale pour être verbalisés qu'ils ont fait une manœuvre pour partir, renversant mortellement l' élu qui se trouvait derrière le véhicule.

Les jeunes « effondrés »

Le conducteur, un maçon de 23 ans, et le passager, un apprenti de 20 ans, employés dans une entreprise de travaux publics, ont été placés en garde à vue. « Il n'y a pas eu de délit de fuite », a souligné une source proche de l'enquête. Alain Reichardt, aussitôt sur place, a décrit des jeunes « effondrés et perdus ». La garde à vue du conducteur a été prolongée hier soir, mais celle de l'apprenti a été levée. Le conducteur pourrait être déféré aujourd'hui devant un juge d'instruction, après l'ouverture d'une information judiciaire pour « homicide involontaire ».

Une autopsie de la victime a été requise par le parquet, qui a confié l'enquête à la brigade de recherches de la gendarmerie de La Valette.

Un problème récurrent

Les faits se sont déroulés sur une route départementale traversant Signes, une commune très boisée où les problèmes de dépôts sauvages sont récurrents, comme dans le reste de la région. « Ces six derniers mois, il y a eu une recrudescence » de dépôts sauvages, a déclaré Alain Reichardt. « Il y a une déchetterie à Signes, on peut jeter ce que l'on veut, a-t-il ajouté. Mais cela a un coût bien sûr ». D'où ces décharges sauvages. C'est pour quoi le 1^{er} adjoint demande un alourdissement des sanctions pour ce genre de délits environnementaux : « Actuellement on risque quoi ? Une petite amende ! »

Le décès de Jean Mathieu Michel a suscité de nombreuses réactions politiques. « L'héroïsme du quotidien perd une nouvelle fois une figure », a réagi dans un communiqué le ministère de l'Intérieur. « Rien ne peut justifier que le maire d'une commune perde la vie alors qu'il constate une infraction. [...] C'est inacceptable », a déclaré de son côté l'Association des maires de France dans un communiqué.

LE SÉNAT LANCE UNE CONSULTATION

La commission des lois du Sénat lance une consultation des maires sur les violences auxquelles ils sont confrontés, après la mort lundi du maire de Signes (Var) dans l'exercice de ses fonctions. Cet événement met en lumière « l'insécurité à laquelle les maires peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs missions quotidiennes », écrit la commission dans un communiqué diffusé hier. Nombre d'entre eux « rencontrent des phénomènes d'incivilités et subissent des mises en cause injustifiées. Certains ont fait l'objet de menaces, voire d'atteintes à leur intégrité physique », poursuit-elle.

Pollution au plomb : 160 enfants testés

INCENDIE DE NOTRE-DAME Le dépistage a été renforcé dans le secteur

Après la pollution provoquée par l'incendie de la cathédrale, le dépistage des enfants potentiellement concernés monte en régime : l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS) a publié, hier, un nouveau bilan, qui montre que le nombre d'enfants dépistés a doublé en juillet. Ainsi, 146 se situent sous le « seuil de vigilance » (25 à 50 microgrammes de plomb par litre de sang), 16 se situent à l'intérieur de ce seuil, et 2 dépassent le seuil de déclaration obligatoire de saturnisme (50). L'un de ces deux cas était déjà connu. Pour lui, une source d'exposition au plomb sans lien avec l'incendie a été dé-

couverte : le balcon de son logement.

L'autre cas concerne un enfant en primaire rue Saint-Benoît (VI^e arrondissement), fermé fin juillet en raison d'une concentration élevée de plomb dans la cour extérieure. À ce stade, il n'est pas possible de dire avec certitude que le dépassement du seuil chez cet enfant est lié à l'incendie.

Écoles concernées

Le repérage des écoles visées s'est fait en deux temps. D'abord, des prélèvements ont été effectués dans les écoles et crèches situées dans un périmètre de 500 m autour de la cathédrale. Dans un deuxième temps,

des mesures ont été réalisées dans les écoles situées dans un rayon de 300 m autour des lieux où le taux de plomb sur le sol était supérieur à 5 000 microgrammes par mètre carré.

Au total, selon la mairie de Paris, une quinzaine de crèches et d'écoles sont concernées par un nettoyage renforcé. « L'incitation au dépistage va être renforcée dans tout ce secteur », a indiqué l'ARS. « Les familles seront destinataires individuellement des résultats dans les équipements accueillant leurs enfants et l'intérêt de procéder à un dépistage en fonction de ces données leur sera rappelé », a-t-elle poursuivi.



Des tonnes de plomb de la charpente de la flèche ont fondu pendant l'incendie.

PHOTO AFP

Démanteler Tchernobyl, l'énorme défi

UKRAINE Une entreprise spécialisée vient de se voir attribuer le premier contrat lié au démantèlement du vieux « sarcophage » de Tchernobyl. Une œuvre de longue haleine

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

L'heureux lauréat se nomme Ukrbudmontazh (UBM), un nom qui vaudrait son pesant d'or au Scrabble. Cette entreprise ukrainienne vient de signer un contrat d'une valeur de 70 millions d'euros pour initier le démantèlement du tristement célèbre réacteur n° 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl et de son « sarcophage ».

Construit à la hâte au lendemain de la catastrophe du 26 avril 1986, celui-ci recouvre le bâtiment béant du réacteur explosé. Trente ans après son achèvement, son étanchéité laisse fortement à désirer. Il est même menacé d'effondrement à échéance de quelques années. La corrosion de ses parties métalliques a fait son œuvre. Ainsi que la fragilité intrinsèque de ce Kapla géant dont les parties ont été posées et non soudées, les interventions humaines ayant été aussi limitées que possible sur le chantier dévoré par la radioactivité.

200 tonnes d'uranium

C'est pour parer à ce péril qu'un partenariat international a financé (1,5 milliard d'euros) l'assemblage d'une immense arche d'acier qui surplombe le sarcophage. Définitivement mise en place à la fin 2016, elle a été inaugurée le mois

dernier. Elle est censée assurer la sécurité du site pour cent ans.

Sous sa voûte, le problème reste entier. Le jour de la catastrophe, le réacteur n°4 tournait avec 200 tonnes d'uranium. Une partie de ce combustible a été projetée hors de l'enceinte, ce qui explique la contamination pérenne de 200 000 km² sur les territoires de

Le retrait des matières les plus radioactives sera fait par de robots commandés à distance

l'Ukraine, de la Russie et de la Biélorussie. Mais l'essentiel est encore dans les soubassements de la centrale, sous forme d'une pâte radioactive – le corium – qui a solidifié après avoir fondu béton et parties métalliques dans l'enfer d'un incendie à 2000°C.

L'entreprise d'État qui gère le site de Tchernobyl évalue à 630 000 m³ les déchets radioactifs emprisonnés dans le sarcophage. Mais toute la structure est contaminée, l'explosion et l'incendie ayant soufflé les planchers et les cloisons qui séparaient les différents compartiments autour du réacteur. C'est un fatras de gravats, de tuyaux et de métal enchevêtrés qu'il faudra un jour affronter dans un environnement hautement hostile pour l'homme. Démont



L'arche géante au-dessus du sarcophage de béton a fini d'être installée en 2016 et doit durer cent ans. PHOTO AFP

le sarcophage sera un préalable pour y accéder. Mais son instabilité compliquera la tâche. Pour éviter son effondrement imprévisible, il faudra l'étayer à chaque fois qu'on en ôtera une pièce. 345 000 m³ de béton et 7 000 tonnes de métal le composent.

Le casse-tête de la sécurité

Dans un premier temps, UBM va inspecter les lieux et définir les travaux à accomplir. L'entreprise devra ensuite installer les équipements nécessaires et procéder aux travaux préparatoires au démontage du sarcophage. Le chantier de démantèlement à proprement parler ne débutera pas avant plusieurs années. Le retrait des matières les plus radioactives devra s'effectuer par le truchement de robots commandés à distance. Ces opérations sont les

plus éloignées dans le temps. L'Ukraine en fixe le terme en... 2064 si l'on en croit le site Internet officiel de la centrale de Tchernobyl.

Les équipes disposeront d'un précieux atout pour mener le travail à son terme. L'arche de protection qui vient d'être mise en service est équipée de ponts roulants. Ils peuvent lever et déplacer des charges d'une centaine de tonnes. De par sa complexité, ce prodigieux chantier évoque celui qui est entamé sur le site de la centrale japonaise de Fukushima, ravagée par le séisme et le tsunami du 11 mars 2011. Là aussi, le combustible nucléaire fondu reste à ce jour hors de portée de toute intervention humaine. Là aussi, il faudra des décennies, au moins, pour réparer l'inconséquence des hommes.

Un géant du transport rachète Poupeau

COGNAC ET JARNAC La société Perrenot, basée dans la Drôme, annonce avoir repris le 1^{er} août les transporteurs Poupeau et Voiron. 172 salariés sont concernés

L'information avait été ébruitée fin juillet par le site spécialisé Actu transport logistique. Elle a été confirmée mardi après-midi par un communiqué de la société Jacky Perrenot. Ce poids lourds du secteur des transports, basé dans la Drôme, affirme avoir repris le 1^{er} août « les titres » des transports Poupeau à Cognac et « intégré » à la même date le fonds de commerce des transports Voiron à Jarnac. Les deux entreprises charentaises étaient liées et dirigées par l'entrepreneur cognaçais Philippe Poupeau depuis le début de l'année 2016.

Poupeau a été racheté. Voiron (en difficulté depuis la perte d'un client important, la centrale d'achat de Leclerc à Ruffec) a été transmis à la barre du tribunal de commerce.

Ces opérations permettent à Jacky Perrenot « de développer ses activités dans les marchés de luxe et les produits à forte valeur ajoutée [...], mais aussi avec la grande distribution », indique le communiqué. 172 salariés (120 chez Poupeau et 52 chez Voiron) sont concernés par le plan de cession. Selon nos informations, les emplois ne seraient pas menacés.

Une flotte de 125 camions

Jacky Perrenot fait l'acquisition d'une flotte de 80 véhicules chez Poupeau et 45 chez Voiron. La transaction porte également sur les 30 000 mètres carrés d'entrepôt de Poupeau dans la zone de Salles-d'Angles. « La reprise de Poupeau nous offre également l'opportunité de doper nos activités de logisti-

que. Nous pourrions travailler sur des projets de grande envergure où l'exigence opérationnelle prend tout sens », avait déclaré Philippe Givone, le PDG de Perrenot, fin juillet, au site Actu transport logistique.

Spécialisé dans le transport et la livraison de marchandises pour la grande distribution, la société Jacky Perrenot est le troisième acteur économique du transport en France. Il gère une flotte de 4 500 véhicules, compte près de 6 000 salariés, exploite plus de 80 sites en France et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 600 millions d'euros. Philippe Givone espère passer le cap du milliard à l'horizon 2022.

Philippe Poupeau, que nous avons contacté, n'a pas souhaité commenter cette actualité.

Olivier Sarazin



Philippe Poupeau en 2016, lors de la reprise des transports Voiron à Jarnac.

PHOTO J. GUÉRIN/ARCHIVES « SUD OUEST »

Le camp des cyclo-touristes vu du ciel

Non, nous ne sommes pas aux Saintes-Maries-de-la-Mer lors du pèlerinage des gitans. Cette photo nous a été transmise par Jean-Claude Moreau, habitant de Gireux, qui a survolé lundi soir en avion le camping de la Semaine cyclo-touristique. Un terrain de 35 hectares, entre Châteaubernard et Merpins, conçu pour accueillir 6 000 personnes. On avait déjà eu une idée de l'importance de la manifestation en entendant le chiffre de plus de 10 000 participants et en croisant sur les routes des milliers de vélos, 9 000 sont passés par exemple par Lignières-Sonneville, lundi. Cette image donne encore une autre vision de cette organisation hors du commun. Et que l'on aime le vélo ou pas, force est de reconnaître qu'elle marquera les esprits. PH. JEAN-CLAUDE MOREAU



L'hommage à un homme et à un produit d'exception

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC Jean-Jacques Vidal invite à découvrir, dans l'Espace Héritage René-Rivière, l'histoire de son grand-père, viticulteur et Poilu de 14-18, et de très vieux cognacs

DidierFaucard
d.faucard@sudouest.fr

Il faut se rendre au lieu-dit Chez Gauthier. Là, dans une petite partie de la superbe maison charentaise, que Jean-Jacques Vidal a restaurée, l'histoire rencontre celle d'une famille, la sienne.

Et tout particulièrement celle de René Rivière (1885-1969) à qui est dédié cet espace ouvert en 2014. « René Rivière était mon grand-père. C'était un viticulteur qui était né à Macqueville (17). Il a épousé Nina Angevain et son beau-père, Célestin Angevain, lui a alors confié l'exploitation de la propriété qui se trouvait Chez Landais, à Saint-Sulpice-de-Cognac », explique Jean-Jacques Vidal. René Rivière y était alors viticulteur et distillateur.

L'épreuve de la guerre

Mais cette vie va basculer et être emportée, comme bien d'autres, dans l'horreur de la Première Guerre mondiale. Incorporé au 107^e Régiment d'infanterie d'Angoulême, René Rivière est mobilisé en août 1915. C'est cette histoire et le conflit qu'évoque une partie de l'Espace Héritage, à partir d'éléments que le viticulteur avait ramenés : son sac, ses médailles, des objets réalisés... et d'autres documents.

« Surtout, nous avons retrouvé des cartes postales grâce auxquelles il correspondait avec sa femme. Nous en avons fait des albums, c'est très émouvant. Ils s'écrivaient tous les jours et parlaient de leur amour. La guerre n'est jamais évoquée, c'était interdit », témoigne Jean-Jacques Vidal.

La Somme, Notre-Dame-de-Lo-



Jean-Jacques Vidal et les précieux flacons de cognac. PHOTO D.F.

rette, Verdun, à chaque fois René Rivière est sur le front, « à Verdun, il n'a participé qu'à un seul assaut qui a été un échec. Ils sont partis à 80 et seuls 12 ou 16 sont revenus. » La guerre pour le viticulteur charentais va s'achever le 26 octobre 1918, « alors qu'il pensait que personne n'en reviendrait ». Avec son régiment, il est parti en Italie, leur mission était de gravir une falaise qui surplombe la rivière Piace et aller détruire un nid de mitrailleuses autrichiennes. « Il a été bouleversé de voir le clairon, qui était un copain, être tué en montant à l'assaut. Mon grand-père a, lui, été blessé à l'avant-bras et évacué sur l'hôpital de Milan. »

Une délivrance ? Pas tout à fait, « mon grand-père n'a jamais parlé de cette guerre, c'était un traumatisme. Ma mère disait qu'il faisait des cauchemars toutes les nuits. » Démobilisé en 1919, René Rivière rentre enfin chez lui mais le bonheur sera de courte durée, puisque son épouse décède en 1920, victime de l'épidémie de grippe espagnole.

Des trésors en fûts

Si elle a été marquée par la guerre, l'histoire familiale en ce territoire de Borderies est bien évidemment liée au Cognac et c'est ce que raconte l'autre partie du lieu. Car après Célestin Angevain et René Rivière, c'est le docteur vétérinaire Jacques Vidal,

qui, en épousant Marie-Madeleine Angevain, hérite du domaine et des stocks d'eau-de-vie, « il l'a agrandi et exploité jusqu'à sa mort en 1981 ».

Par la suite, aucun des enfants n'étant intéressé pour reprendre l'exploitation, les vignes ont été vendues. Mais dans les chais, ils ont trouvé des « trésors », des cognacs datant de 1903, 1906, 1909... « Nous avons fait certifier le fait que ces cognacs étaient antérieurs à la Première Guerre mondiale », précise Jean-Jacques Vidal. Des alcools qui ont passé plus de soixante-dix ans en fûts, « il a fallu un travail de distillation extraordinaire et des conditions de vieillissement optimales pour qu'ils nous parviennent comme ça. Je les ai fait mettre en bonbonne en 1983-1984, ça ne servait plus à rien de les conserver en fûts. »

Ce lot de cognac 100 % Borderies et, bien évidemment, hors d'âge a donné naissance à une collection baptisée « Grand Hommage », en mémoire à René Rivière. Et à une série limitée dans une carafe protégée par un coffret en bois signée des ateliers d'artisanat d'art Drevelle et posée sur un socle bleu horizon, rappelant la couleur de l'uniforme des Poilus. Une gourmandise et un must, sans doute, pour les collectionneurs... Tant qu'il en restera.

Espace Héritage René-Rivière,
3, Chez Gauthier. Visite gratuite sur
réservation au 06 87 74 72 29.
Samedi 10 et dimanche 11 août
(10 à 19 heures), l'association L'Œil en
colimaçon organise un vide-maison au
Moulin de Chez Gauthier.
Tél. 06 87 74 72 29.

Des précisions sur le financement des travaux

BOUTIERS-SAINT-TROJAN Après la rencontre entérinant la réception des travaux de renouvellement des conduites d'eau potable dans le bourg de Boutiers, Jean-François Bruchon, maire adjoint chargé du dossier, a apporté des précisions sur la participation indirecte de la commune au financement. À la suite du transfert de la compétence assainissement et eau potable (AEP) à la communauté d'agglomération Grand Cognac, la commune a été amenée le 18 mars 2018 à reverser les excédents d'investissement et fonctionnement du budget annexe AEP, soit 173 253 €, la partie investissement s'élevant à 100 427 €. Ces fonds ont été intégrés au budget communautaire dans le cadre d'une harmonisation des besoins et des chantiers. Ils représentent néanmoins une participation non négligea-

ble de la commune aux travaux réalisés depuis février 2018.